



ACADEMIE DE TOULOUSE

**EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE
(C.A.F.F.A.)**

SESSION 2020

**MEMOIRE PROFESSIONNEL FOURNI PAR LE CANDIDAT
EN VUE DE L'EPREUVE D'ADMISSION**

PAGE DE GARDE A UTILISER OBLIGATOIREMENT

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de famille:

Nom d'usage:

Prénom:

Date de naissance : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|

Qualité : Personnel enseignant ou d'éducation titulaire Contractuel en CDI

Corps : Certifié(e) PLP CAPEPS Agrégé(e) CPE

Discipline:

Etablissement d'exercice :

Le mémoire professionnel, comprenant 20 à 30 pages hors annexes, doit être adressé en 6 exemplaires recto/verso, obligatoirement par voie postale et en recommandé simple, au plus tard le vendredi 25 septembre 2020, le cachet de la poste faisant foi.

ADRESSE D'EXPEDITION

**Rectorat de Toulouse
Direction des examens et concours
Bureau DEC 2 / CAFFA
CS 87703
31077 TOULOUSE CEDEX 4**